Listen to this article

La durée éternelle de la punition étant établie, seul un point reste à discuter, savoir la nature de cette punition. Prenez votre concordance et voyez ce que dit le grand Juge à propos du châtiment réservé aux pêcheurs volontaires qui mépriseront et rejetteront toutes les bienveillantes mesures qu'Il a prises pour eux, par Christ. Qu'y trouvez-vous ? Est-ce que Dieu dit Tous les pécheurs vivront dans les tourments à jamais ? Non ! nous ne trouvons pas un seul texte indiquant que la vie, dans quelque condition que ce soit, est promise à cette classe de personnes.

Les déclarations de Dieu nous assurent qu'en fin de compte Dieu aura un univers purifié, exempt de la flétrissure du péché et des pécheurs; en effet, « Il exterminera tous les méchants »(Psaume 145 20, Ostervald).

Alors que nous ne trouvons pas un seul verset biblique déclarant que cette classe de gens vivra dans les tourments, ou dans quelque autre condition, nous trouvons par contre de nombreux passages enseignant le contraire. Nous en citons quelques-uns, simplement à titre d'exemples

« Le salaire du péché, c'est la mort. » (Rom. 6 :23.) « L'âme qui pèche, c'est celle qui mourra. » (Ezéchiel 18 : 4, 20.) « Les méchants périront. »(Psaume 37 : 20, Syn.) « Encore un peu de temps, et le méchant ne sera plus. » (Psaume 37 : 10, Syn.) Ainsi, Dieu nous a clairement déclaré quelle sera la nature de la punition éternelle qui frappera les méchants ce sera la mort, la destruction.

Les fausses idées que l'on se fait sur la manière dont Dieu traite les incorrigibles, enseignées depuis le temps de la grande « apostasie » qui aboutit à la formation de la Papauté, et infiltrées dans notre esprit dès notre enfance, sont seules responsables de ce point de vue généralement entretenu, savoir que la punition éternelle préparée pour les pécheurs volontaires est une vie de tourments. On croit à ce point de vue, malgré les nombreuses et claires affirmations de la Parole de

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Dieu déclarant que le châtiment réservé à ces pécheurs sera la mort. Ecoutez St Paul exposer d'une manière très explicite ce que sera cette punition. Parlant du Jour Millénaire, et de cette même classe d'individus, de ceux qui, en dépit de toutes les occasions favorables qui seront fournies en ce Jour, et de la plénitude de la connaissance qui sera alors accordée, ne s'accorderont pas avec Christ et, de là, ne connaîtront pas Dieu dans le sens véritable de cette expression, et n'obéiront pas, il déclare « Lesquels subiront le châtiment.»

Ah, oui ! mais quel châtiment ? L'Apôtre nous dit lequel ils «subiront le châtiment d'une destruction éternelle [d'une destruction de laquelle il n'y aura pas de rétablissement, de rédemption ni de résurrection (Héb. 10 :26-29)] de devant la présence du Seigneur et de devant la gloire de sa force. (2 Thes. 1 : 9, D.) Cette destruction est représentée dans la parabole des brebis et des boucs par le « feu » éternel préparé pour le diable et ses anges; c'est « l'étang de feu et de soufre », qui est la Seconde Mort (Apoc. 20 :14), dans lequel est envoyée la classe des boucs de la parabole précitée (Matt. 25 : 41).

Ainsi, la signification et le caractère raisonnable de la déclaration concernant la « punition éternelle » se voient aisément lorsqu'on l'examine du point de vue correct. Le feu de la parabole ci-dessus mentionnée, au moyen duquel s'accomplira la punition (la destruction) qui y est indiquée, ne sera pas un feu littéral; ce « feu » est un symbole, autant que le sont les « brebis » et les « boucs ». Le feu ici, de même qu'ailleurs, symbolise la destruction et non une préservation, en aucun sens de ce terme.

Nous pourrions bien laisser ici ce sujet, et considérer que nous avons pleinement démontré que la punition éternelle qui frappera la classe des « boucs » sera la destruction; mais nous voudrions attirer l'attention sur un autre point qui confirme la vérité sur ce sujet. Nous avons à l'esprit le mot grec *kolasin*, traduit par « châtiment » en Matthieu 25 46 (Versions Synodale, Segond, trad.). Ce mot ne renferme pas en lui la moindre idée de tourment. Sa signification première est retrancher on coupant », ou «élaguer », ou « couper », comme lorsque l'on taille des arbres, et sa deuxième signification est « contraindre ». Les méchants seront contraints, retranchés de la vie pour l'éternité en mourant de la Seconde Mort. Des illustrations de l'emploi du mot *kolasin* se trouvent facilement dans les classiques grecs. Le

terme grec correspondant à « tourment » est *basinos*, mot totalement sans rapport avec le terme *kolasan*.

Kolasun, figurant en Matthieu 25 :46, apparaît encore en un seul autre endroit de la Bible, à savoir en 1 Jean 4 : 18, où il est improprement rendu par « tourment » dans la version Darby; au lieu d'avoir « la crainte porte avec elle du tourment », on devrait lire « la crainte a de la gêne ». Ceux qui possèdent la Concordance Analytique de Young [ouvrage en langue anglaise, trad.] verront (page 995) que le mot *kolasis* se définit comme suit action d'élaguer, de contraindre, gêne. L'auteur de l'Emphatic Diaglott [Nouveau Testament grec avec deux traductions en langue anglaise, dont l'une interlinéaire et littérale, trad.], après avoir rendu *kolasin* par l'expression « cutting off » [de « to cut off » signifiant enlever en coupant, retrancher, trad, en Matth. 25 : 26, déclare en note « La version commune et beaucoup de versions modernes rendent *kolasun aionioon* par « punition éternelle », transmettant l'idée, comme on l'interprète en général, que renferme le mot *besinos* signifiant « tourment ». *Kolasun* dans ses diverses formes apparaît seulement en trois autres endroits dans le Nouveau Testament, en Actes 4 :21, en 2 Pierre 2 : 9 et en 1 Jean 4 : 18. C'est un dérivé du mot *kolazoo* qui signifie 1) Enlever en coupant, comme lorsqu'on coupe des branches d'arbres, «élaguer ». 2) « Contraindre », «réprimer ». Les Grecs écrivent « Le cocher contraint [*kalazeil* ses coursiers fougueux. » 3) «Châtier », «punir». Retrancher un individu de la vie, ou de la société, ou même contraindre, est considéré comme une punition; de là, ce métaphorique troisième emploi de ce mot. La signification première a été adoptée parce que, s'accordant mieux avec le second membre de la phrase, elle conserve la force et la beauté de l'antithèse. Les justes vont à la vie, les méchants au « retranchement » de la vie, ou mort. Voyez 2 Thess. 1 : 9. »

Examinez maintenant avec soin la parabole des brebis et des boucs, et remarquez l'antithèse, le contraste qui y apparaît entre la récompense accordée aux « brebis » et le châtiment infligé aux « boucs », à la lumière de la signification correcte du mot *kolasin.* L'une de ces classes va à la vie éternelle, tandis que l'autre est éternellement retranchée de la vie, contrainte à jamais dans la mort. Et cette pensée concorde exactement avec ce que les Ecritures déclarent partout ailleurs à propos du salaire, de la pénalité que fait encourir le péché volontaire.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Considérez un moment le verset 41 de cette parabole « Allez-vous-en loin de moi, maudits [vous qui avez été rachetés une fois par Christ de la malédiction, de la condamnation à mort encourue du fait d'Adam, mais qui êtes maintenant condamnés, maudits, par Celui qui vous a rachetés de cette première malédiction, comme méritant la Seconde Mort], dans le feu éternel [symbole de destruction éternelle] qui est préparé pour le diable et ses anges [serviteurs]. »

Rappelez-vous que cette condamnation est la sentence finale qui sera prononcée à la fin de la dernière épreuve, à la clôture du Millénium. Personne ne sera alors serviteur de Satan sans le savoir, ou sans le vouloir, comme il y en a tant qui le sont actuellement; en effet, le grand Libérateur, Christ, écartera toutes tentations et prêtera assistance en vue du perfectionnement de soi-même, ce qui rendra capables, tous ceux qui le voudront, de vaincre leurs faiblesses héréditaires et d'atteindre à la perfection. Les boucs, qui aimeront le mal et serviront Satan, seront ses messagers (ses anges). C'est pour eux et pour Satan, et pour personne d'autre, que Dieu a préparé la Seconde Mort, la destruction éternelle. Le feu viendra de Dieu et, descendant du ciel, il les consumera. Tous peuvent apprécier ce qu'est un feu consumant, un feu dévorant, à moins d'avoir les yeux voilés par des préjugés et de fausses doctrines. Personne n'a jamais eu connaissance d'un feu conservateur : puisque le feu ne conserve jamais, mais qu'il consume toujours, Dieu l'emploie comme symbole d'une destruction totale (Apoc. 20 :9).

« L'étang de feu et de soufre, qui est la Seconde Mort.»

Apoc. 19 : 20; 20 :10, 14, 15; 21 : 8.

« L'étang de feu et de soufre » est mentionné plusieurs fois dans le livre de l'Apocalypse, reconnu par tous les Chrétiens comme étant un livre de symboles. Et cependant, les Chrétiens pensent et parlent généralement de ce symbole particulier comme d'une déclaration qui devrait se comprendre littéralement et qui appuierait fortement la doctrine des tourments, et ce en dépit de la claire définition donnée à ce symbole, suivant laquelle celui-ci signifie la Seconde Mort : « Et la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu. C'est la seconde mort, l'étang de feu» (Apocalypse 20 : 14, Seg.) On parle parfois de la Seconde Mort comme d'un « étang de feu embrasé par le soufre » (Apoc. 19 : 20, D.) ; le soufre est ajouté ici

pour rendre plus vif le symbole de destruction, la Seconde Mort. Le soufre embrasé est en effet l'un des plus mortels éléments jamais connus. Il détruit toutes les formes de vie.

Que cet « étang de feu » soit un symbole, cela est encore montré par le fait qu'y sont détruits la « bête » et le « faux prophète » symboliques, la mort et le séjour des morts [le *hadès*], le diable et ses disciples (Apocalypse 19 : 20; 20 : 10, 14, 15 ; 21 : 8).

Cette destruction, ou mort, est appelée Seconde Mort par contraste avec la Première Mort, ou mort adamique; elle ne signifie pas que tout ce qui y entre meurt une deuxième fois. Ainsi, par exemple, la mort (la première mort, ou mort adamique) et le *hadès*, la tombe, doivent y être jetés; il faudra tout le Millénium pour l'accomplissement de cette oeuvre. En aucun sens, la mort et la tombe ne seront détruits avant. De même, « le diable », « la bête » et « le faux prophète » ne seront pas détruits avant le Millénium.

Une résurrection a été préparée de la première mort, de la mort adamique. Tous ceux qui se trouvent dans leur tombe en sortiront donc. Le Révélateur déclare prophétiquement : « Et la mer rendit les morts qui étaient en elle; et la mort et le *hadès* [la tombe] rendirent les morts qui étaient en eux… Et je vis les morts, les grands et les petits, se tenant devant le trône; et des livres furent ouverts. » (Apoc. 20 : 13, 12, D.) Ce fut parce que le Plan de Dieu prévoyait la rédemption de notre race, de la mort adamique, que dans l'Ancien et le Nouveau Testament à la fois cette dernière est qualifiée de « sommeil ». Dans l'histoire d'Israël il est déclaré à plusieurs reprises, à propos des bons aussi bien que des méchants, qu'ils « s'endormirent avec leurs pères ». Les Apôtres emploient le même symbole, et notre Seigneur aussi. Mais aucun symbole pareil n'est utilisé quand il est question de la Seconde Mort. Au contraire, la plus forte figure de destruction complète et totale est alors usitée pour la symboliser, celle « du feu et du soufre », parce que la Seconde Mort sera une destruction de laquelle il n'y aura pas de rétablissement.

Heureuse pensée ! La mort adamique (qui réclame notre race entière en raison du péché commis par notre ancêtre) à jamais cessera et sera engloutie dans cette Seconde Mort dans laquelle elle doit être jetée par le grand Rédempteur qui acheta

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

le monde entier par le sacrifice qu'Il fit de Lui-même. Ainsi Dieu déclare, par la bouche du Prophète : « Je les délivrerai de la main du *Shéol* [du sépulcre], je les rachèterai de la mort… O *shéol* [sépulcre], où est ta destruction ? » (Osée 13 : 14, Darby.) La première mort, ou mort adamique, n'aura plus liberté d'action ni pouvoir sur les hommes, comme elle l'a depuis plus de six mille ans. Personne ne mourra plus pour le péché d'Adam (Rom. 5 : 12; Jér. 31 : 29, 30 ; Ez. 18 : 2). Alors la Nouvelle Alliance, scellée par le précieux Sang de Christ, entrera en vigueur et seules les transgressions Volontaires seront comptées comme péché et recevront comme punition le salaire du péché : la mort, la Seconde Mort. C'est de cette manière que la mort adamique sera jetée dans la Seconde Mort et sera engloutie par cette dernière.

Le *hadès* ou *shéol* — la sombre et secrète condition, le sépulcre qui au temps présent nous annonce l'espoir d'une vie future, grâce au Divin pouvoir de résurrection qui sera exercé par Christ n'existera plus ; en effet, la Seconde Mort ne dévorera aucun être apte à la vie, aucun de ceux pour qui il restera un rayon d'espoir, mais seulement ceux qui, individuellement, auront été trouvés pleinement dignes de destruction, par le Juge infaillible qui les jugera avec impartialité. Et Satan, ce tentateur trompeur qui induisit en erreur la race humaine qu'il poussa à la ruine, et qui, avec une énergie et une fourberie persistantes, cherche continuellement à contrarier le dessein de Dieu relatif à notre salut par Christ, sera détruit, et avec lui tous ceux qui posséderont son esprit, « ses anges »; et ni lui ni ces derniers ne se réveilleront jamais de la mort pour troubler encore le monde. Ainsi se réaliseront les paroles prononcées à son sujet et déclarant qu'il sera jeté dans « l'étang de feu », dans la Seconde Mort.

St. Paul, en Héb. 2 : 14, se référant au même fait, l'appelle anéantissement : « afin que… il anéantit celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable. » « La bête et le faux prophète », ces grands et faux systèmes, qui pendant longtemps ont opprimé et trompé la Chrétienté, et qui la trompent encore, n'échapperont pas à cette mort. Il est dit de ces systèmes qu'ils seront jetés « vivants » (c'est-à-dire alors qu'ils seront encore organisés et agissants) dans l'étang de feu embrasé par le soufre (Apoc. 19 : 20).

Le grand temps de détresse, jugement de l'Eternel, qui détruira complètement ces

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

systèmes, occasionnera sans nul doute, avant l'entière destruction de ces derniers, de grandes difficultés et de grandes peines à tous ceux qui s'identifient à eux et qui, induits en erreur, trompent eux-mêmes les autres. Ces systèmes seront jetés dans l'« étang de feu », ils seront détruits au commencement du Millénium, tandis que la destruction de Satan est réservée pour la clôture de cet Age-lâ; elle aura lieu lorsque tous les « boucs » auront été séparés des « brebis »; ces « boucs », mourant de la Seconde Mort, périront avec Satan en tant que « ses anges », ses messagers ou serviteurs. Aucun de ces abominables caractères qui vivront parmi les hommes et qui, connaissant la Vérité, aimeront cependant l'injustice — aucun d'entre « les lâches et les incrédules » — aucun de ceux qui ne croiront pas à Dieu après toutes les manifestations de Sa grâce qui seront fournies durant le Règne Millénaire de Christ, de même aucun d'entre les abominables qui, de coeur, seront meurtriers, impudiques, enchanteurs, idolâtres et menteurs, aucun de ceux-là n'échappera à la Seconde Mort pour souiller de nouveau la terre. Tous ceux-là, après avoir reçu pleine possibilité de se réformer, seront estimés indignes de la vie et ils seront à jamais retranchés dans la Seconde Mort symbolisée par l'étang de feu et de soufre.

Plusieurs tableaux prophétiques de l'Age Millénaire et de l'oeuvre qui s'y effectuera, fournis dans les chapitres 20 et 21 de l'Apocalypse, montrent clairement l'objet et le résultat de cet Age d'épreuves, et ce en accord avec les versets que nous avons déjà cités.

Les versets 2, 4 et il du chapitre 20, avec les versets 1, 2, 10 et il du chapitre 21, montrent le commencement de cet Age de Jugement et l'oeuvre de contrainte des erreurs aveuglantes et des systèmes trompeurs. La « bête » et le « faux prophète », principaux symboles, représentent les organisations ou systèmes d'erreur lesquels, ensemble, constituent Babylone ». Le jugement porté contre les « trônes » du temps présent et contre les systèmes de « la bête et du faux prophète » suit rapidement l'introduction de ce Règne Millénaire de Jugement. Les trônes dominant actuellement sur la terre seront rejetés et la domination transmise au grand Prophète, Sacrificateur, Roi et Juge, « à qui appartient le jugement » (Comparez Dan. 7 : 14, 22; Ez. 21 : 32). Alors, les systèmes d'erreur seront vite jugés comme méritant d'être jetés dans « l'étang de feu », autrement dit comme méritant la destruction, « la seconde mort » (Apoc. 19 : 20).

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Ainsi, la seconde destruction (ou mort) commence très tôt son oeuvre dans le nouveau jugement : elle débute avec les faux systèmes symbolisés par la « bête », le « faux prophète », etc., mais elle ne touchera pas les hommes, en tant qu'individus, avant que ceux-ci ne soient passés par leur épreuve et n'aient eu pleine possibilité de choisir la vie afin de vivre à jamais. Les versets 12 et 13 du chapitre 20 et 3 à 7 du chapitre 21 mentionnent cette bienheureuse et favorable épreuve au cours de laquelle tous les humains, les morts ainsi que les vivants (à l'exception des membres de l'Eglise lesquels, avec Jésus-Christ, seront rois, sacrificateurs, cohéritiers et juges), seront amenés à une pleine connaissance de la Vérité, délivrés des douleurs et des peines, affranchis de toute erreur et de tout préjugé aveuglants, et jugés « suivant les oeuvres ».

Le grandiose résultat de cette épreuve sera un univers purifié. Comme l'exprime le Révélateur : « Et toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, je les entendis qui disaient « A celui qui est assis sur le trône, et à l'agneau, soient la louange, l'honneur, la gloire, et la force, aux siècles des siècles ! » Ce résultat sera toutefois obtenu dans le respect des rapports de Dieu avec l'homme, passés et présents, qui ont toujours reconnu à ce dernier la liberté de choisir le bien ou le mal, la vie ou la mort.

Nous ne pouvons douter, par conséquent, que Dieu permette de nouveau, à la fin de l'Age Millénaire, au mal de triompher pour « un peu de temps », afin d'éprouver Ses créatures (qui seront alors parvenues à une connaissance complète du bien et du mal, et des conséquences propres au bien et au mal, et à qui la Justice et l'Amour de Dieu auront été pleinement démontrés) dans le but de « retrancher », de détruire celles qui, finalement, préféreront et choisiront le mal. Dieu fera disparaître, de cette manière, pour toute l'éternité, tous ceux qui n'aimeront pas la justice et qui ne haïront pas l'iniquité.

On lit, au sujet de cette épreuve, que Satan s'efforcera d'égarer tous les hommes dont le nombre, en raison de leur multitude, est comparé au sable de la mer; beaucoup d'entre eux suivront son mauvais exemple et choisiront le mal et la désobéissance, malgré l'expérience qu'ils auront alors et bien qu'affranchis des faiblesses et des influences aveuglantes actuelles. Mais, puisque Dieu ne nous dit pas quel sera le nombre, la proportion de ceux qui seront trouvés dignes de la vie et

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

de ceux qui seront jugés comme méritant la mort (la Seconde Mort), nous n'avons pas à dogmatiser sur ce point. Une chose est certaine, c'est que Dieu ne veut pas que le méchant meure, mais qu'il retourne à Lui et qu'il vive. Dans cet « étang de feu et de soufre » (figure de destruction complète, Géhenne) ne sera détruit aucun de ceux qui seront dignes de la vie, et dont la vie, s'harmonisant avec la justice, sera une bénédiction pour eux-mêmes ainsi que pour les autres.

Cette destruction complète et sans espoir de retour est destinée seulement à ceux qui feront le mal volontairement, à ceux qui, comme Satan, le coeur rempli d'orgueil et se rebellant contre Dieu, aimeront et pratiqueront le mal, malgré les manifestations de désapprobation Divine et tout en connaissant bien alors les pénalités qu'il entraîne. Apparemment, la bonté et l'amour de Dieu démontrés dans la préparation d'une rançon, d'un rétablissement et d'autres mesures propices à la vie de l'homme, au lieu d'amener tous les hommes à abhorrer le péché, en conduiront certains à supposer, soit que Dieu est trop bon pour les retrancher dans la Seconde Mort, soit que, s'Il le faisait, Il leur donnerait par la suite d'autres occasions de revenir à la vie. Comptant ainsi sur une faiblesse imaginée du caractère Divin, ceux-là peuvent être conduits à essayer de tirer avantage de la grâce (la faveur) de Dieu, en la considérant comme une licence qui permet de pécher volontairement. Mais ils n'iront pas loin, leur folie sera manifestée. Leur destruction totale démontrera aux justes l'harmonie et l'équilibre parfait existant entre la Justice, la Sagesse, l'Amour et la Puissance du Divin Chef.

Apocalypse 21 : 8

Le véritable caractère de la classe des boucs est ici dépeint. « Pour les lâches, les incrédules [ceux qui ne veulent pas se fier à Dieu], les abominables, les meurtriers [ceux qui haïssent leurs frères], les impudiques, les enchanteurs, les idolâtres [ceux qui abusent, qui font mauvais usage des faveurs Divines, ceux qui s'attribuent ou qui rendent à une autre créature, ou chose, le service et l'honneur qui appartiennent à Dieu, et tous les menteurs » pour « quiconque aime et pratique le mensonge » [en un mot, pour tous ceux qui n'aiment pas la Vérité ni ne la recherchent, qui ne la soutiennent pas ni ne la défendent à tout prix] « leur part sera dans l'étang ardent de feu et de soufre [dans la Géhenne, symbole de destruction totale], ce qui est la seconde mort. » (Version Segond.) La compagnie de telles personnes

répugnerait à tout être honnête, droit. Il est difficile de la tolérer actuellement, au temps où, sachant que ces dispositions résultent dans une grande mesure d'héréditaires faiblesses de la chair, nous nous efforçons de sympathiser avec ces personnes. La pensée que nous-mêmes, souvent, lorsque nous voudrions faire le bien, nous faisons le mal, nous inspire envers elles une mesure de sympathie. Mais à la fin du Jugement Millénaire, quand le Seigneur, le juste Juge, aura donné à tout le monde l'avantage de parvenir à la connaissance de la Vérité, et l'aptitude de s'y conformer, cette classe sera en dégoût et en horreur à tous ceux qui vivront en harmonie avec le Roi de Gloire. Les justes se réjouiront lorsque, l'épreuve terminée, le don de la vie, dont ces personnes se seront montrées indignes, leur sera enlevé et lorsque seront détruits ceux qui corrompront la terre, avec leur oeuvre et leur influence.

Le diable, la bête et le faux prophète tourmentés

Le verset 9 du chapitre 20 de l'Apocalypse parle de la destruction des individus qui se joindront à Satan dans la dernière rébellion; le verset 15 parle de cette même destruction en d'autres termes, employant le symbole de « l'étang de feu ». Ces individus sont dévorés ou consumés par le feu. Ceci étant, les tourments dont il est question au verset 10 ne peuvent se rapporter aux êtres humains qui sont consumés, détruits. De là, cette question Est-ce que Satan, le faux prophète et la bête seront torturés à jamais ? Est-ce là ce qu'enseigne le verset 10 ?

Nous répondrons par les propres paroles de Dieu : « Tous les méchants seront détruits. »Concernant Satan, l'ennemi de Dieu et de l'homme, Dieu nous informe expressément qu'il sera détruit, et non préservé en aucun sens ni en aucune condition (Héb. 2 :14, Seg.).

Les systèmes représentés par la bête et le faux prophète, qui trompent et égarent durant l'Age de l'Evangile, seront jetés dans une grande détresse qui les consumera, à la fin de cet Age. Le tourment que subiront ces systèmes sera *aionion*, c'est-à-dire durable. Il se continuera aussi longtemps qu'ils dureront, jusqu'à ce qu'ils soient complètement consumés. Pareillement, le système d'erreurs qui se manifestera soudainement à la fin de l'Age Millénaire et conduira les « boucs » à la destruction, sera consumé (Apoc. 20 : 7-10). Ce système séducteur

(dont le genre n'est pas spécifié, mais qui est simplement appelé Satan, du nom de son instigateur) sera jeté à la fin de l'Age Millénaire dans une sorte de détresse et de destruction identique à celle dans laquelle sont maintenant jetés, en cette fin de l'Age de l'Evangile, les systèmes représentés par la bête et le faux prophète.

L'Apocalypse 19 : 3, parlant de l'un de ces systèmes, déclare : « Et sa fumée monte aux siècles des siècles. » Cela veut dire que le souvenir (la fumée) de la destruction de ces systèmes de séduction et d'erreurs sera durable; la leçon n'en sera jamais oubliée. Elle est imagée dans la fumée qui, continuant à s'élever après un incendie destructeur, témoigne que le feu a accompli son oeuvre (Voyez aussi Esaïe 34 : 8-10).

A propos des versets 9 à 11 du chapitre 14 de l'Apocalypse, nous faisons observer, en passant, que tous admettront immédiatement que, s'il est question dans le verset 9 d'une adoration littérale de la bête et de son image, alors, dans les pays civilisés, peu nombreux sont ceux, si tant est qu'il y en a, qui sont passibles de la punition indiquée dans le verset 11; et si la bête, son image, leur adoration, le vin et la coupe sont des symboles, alors le sont également les tourments, la fumée, le feu et le soufre.

L'action de « jeter » la mort et la tombe dans une complète destruction, dans la Seconde Mort, durant l'Age Millénaire, fait partie de cette destruction totale qui frappera, toute chose malséante, nuisible et inutile (Esaïe 11 : 9; Ps. 101 : 5-8). La Seconde, Mort, la pénalité propre à cette épreuve individuelle, sera définitive ; elle ne sera jamais détruite. Tous ceux qui aiment la justice diront Amen ! Car, détruire la Seconde Mort, lever la sentence afférente à l'épreuve juste et impartiale qui aura lieu dans le Millénaire, équivaudrait à relâcher de nouveau non seulement Satan, mais tous ceux qui aimeront et pratiqueront le mal et les tromperies, et qui déshonoreront le Seigneur par leurs mauvaises oeuvres, en s'efforçant de s'opposer à tous ceux qui aimeront le Seigneur et désireront Le servir et jouir de Sa faveur, et en cherchant à les offenser et à les renverser. Nous nous réjouissons de ce que pareil danger n'existe pas, et de ce que la Justice Divine s'unit avec la Sagesse, la Puissance et l'Amour Divins, pour introduire la justice éternelle sur un fondement permanent.

Repoussés jusqu'en enfer.

« Les méchants seront repoussés jusqu'en enfer, et toutes les nations qui oublient Dieu. »(Ps. 91 : 17, suivant version anglaise, trad.).

Cette déclaration provenant de l'Eternel et rapportée par le Psalmiste, ne comporte aucune restriction, d'aucune sorte, et il nous faut l'accepter comme un fait positif. Si ce que prétend l'«Orthodoxie» au sujet de l'enfer était véridique, ces paroles constitueraient vraiment un redoutable message.

Mais substituons la véritable signification du mot *shéol* [au mot enfer, traduction incorrecte du mot *shéol*, trad.], et nous aurons : « Les méchants seront repoussés jusque dans la condition de mort, et toutes les nations qui oublient Dieu. » C'est à cela que nous croyons. Mais qui sont ces méchants? Dans un sens, tous les hommes sont des méchants, en ce que tous sont des transgresseurs de la loi de Dieu; mais, dans le sens le plus complet de ce terme, les méchants sont ceux qui, après avoir été amenés à la pleine connaissance de l'excessive culpabilité du péché, et du remède préparé pour les libérer de ses funestes effets, y persistent volontairement.

Jusqu'à présent, peu — seuls les croyants consacrés — sont parvenus à la véritable connaissance de Dieu. Le monde ne connaît pas, Dieu; les nations ne peuvent oublier Dieu avant de L'avoir connu. Les consacrés ont été éclairés, dirigés par l'Esprit, grâce à leur foi, pour comprendre les choses de Dieu, profondes et cachées, qui révèlent la gloire du caractère de Dieu, mais qui, bien qu'exprimées dans Sa Parole, ne paraissent que folie aux yeux du monde.

Comme nous l'avons vu jusqu'ici, cette situation n'existera pas dans l'Age à venir, car alors « la terre sera pleine de la connaissance de l'Eternel, comme les eaux couvrent [le fond de] la mer »(Esaïe 11 : 9, D.). Ce que nous recevons maintenant par la foi, sera alors en grande partie démontré au monde. Lorsque Celui qui a pourvu à la rançon destinée à racheter l'homme de la puissance du tombeau (Osée 13 :14) commencera à libérer de la prison de la mort (Esaïe 61 : 1) la possession qu'Il a acquise, et à la rassembler, lorsque les endormis seront réveillés et éclairés par les rayons bienfaisants du Soleil de la Justice, ils ne tarderont pas à comprendre que sont véridiques ces paroles qui déclarent que « Jésus-Christ, par la grâce de

Dieu, souffrit la mort pour tous », bien que, jusqu'à présent, elles ne paraissent que vains propos.

Nous avons vu également que la montée graduelle du Grand Chemin de Sainteté, Chemin du Roi qui sera ouvert dans l'Age sus-mentionné, sera possible à tous; elle sera comparativement facile parce que toutes les pierres — les pierres d'achoppement, les erreurs, etc. — en seront enlevées et les sentiers rendus droits pour permettre aux hommes de marcher sans difficultés. C'est dans cet Age-là que notre texte trouvera son application. Ceux qui ignoreront les circonstances favorables de cet Age, et qui n'obéiront pas au juste Juge, au Gouvernant — à Christ —, seront vraiment les méchants en question. Et tous les fidèles sujets du Royaume de Dieu approuveront le juste jugement qui enverra de nouveau ces méchants dans le *shéol*, dans l'état de mort. Ceux-là seront indignes de la vie et, s'il leur était permis de vivre, leur vie serait en malédiction à eux-mêmes ainsi qu'au reste de l'humanité, en même temps qu'une faille dans l'oeuvre de Dieu.

Ce sera là la Seconde Mort, de laquelle il n'y aura pas de résurrection. Ayant été rachetés de la tombe (du *sheol*) par le sacrifice de Christ, s'ils meurent de nouveau, à cause de leur propre péché, « il ne reste plus », pour ces méchants, « de sacrifice pour les péchés » (Héb. 10 : 26). « Christ... ne meurt plus; la mort ne domine plus sur lui.» (Rom. 6 : 9.) La Seconde Mort devrait être redoutée de tous, tous devraient la fuir, puisqu'elle signifie la fin de l'existence pour tous ceux qui seront estimés indignes de la vie. Mais il ne peut y avoir en elle de souffrances. Comme la mort adamique, elle signifie l'extinction de la vie.

C'est parce qu'en raison du péché le genre humain est devenu sujet à la mort (au *shéol*, au *hadès*) que Christ est venu pour nous délivrer et nous sauver de la mort (1 Jean 3 : 8; Héb. 2: 14). La mort est une cessation d'existence, l'absence de vie. Il n'y aura pas de différence entre les conditions propres à la mort adamique et celles propres à la Seconde Mort, mais il existe un espoir de libération de la première, tandis que de la seconde il n'y aura pas de délivrance, pas de retour à la vie. La première condamnation à mort passa sur tous les hommes à cause du péché d'Adam; pour ce qui est de la Seconde Mort, par contre, on ne pourra l'encourir que du fait d'un péché volontaire, individuel.

Que notre texte s'applique à l'Age prochain, cela est évident, car actuellement vont dans le *shéol* ou *hadès* à la fois les saints et les pécheurs. Le verset étudié indique qu'au temps de son accomplissement s'y rendront uniquement les méchants. Et les nations qui oublient Dieu, doivent nécessairement être des nations qui L'ont connu, autrement elles ne pourraient L'oublier; et jamais jusqu'ici les nations n'ont été amenées à la connaissance de Dieu, et elles ne le seront pas avant les temps prochains où la connaissance de l'Eternel remplira la terre entière, et où personne n'aura besoin de dire à son prochain : « Connaissez l'Eternel », car tous Le connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand d'entre eux (Esaïe 11 : 9; Jér. 31 : 34).

La mot hébreu *goi*, traduit par « nations » dans le verset examiné, est autre part rendu par « païens », « Gentils » et « peuples ». Il semble se rapporter à tous ceux qui ne font pas partie du Peuple allié à Dieu par alliance, même s'ils ne sont pas des méchants déclarés. Les nations (les Gentils, tous ceux qui, sous cette pleine connaissance, ne deviendront pas de véritables Israëlites) qui oublieront ou négligeront les faveurs de Dieu dont elles jouiront, ainsi que leurs devoirs et leurs obligations envers l'Eternel, partageront le sort des « méchants » volontaires et seront jetées dans la Seconde Mort.

Comme preuve supplémentaire à l'appui de cette assertion, on remarque que le terme hébreu *shub*, rendu dans notre texte par « repoussés »comporte bien l'idée de retour à une place ou à une condition occupée précédemment. Ceux auxquels ce texte se rapporte sont ceux qui se trouvent dans le *shéol* ou qui sont sujets à y entrer, mais, rachetés par le précieux Sang de Christ, ils on sortiront. Si ensuite ils deviennent ces « méchants », alors, avec tous ceux qui oublieront Dieu, ils seront repousses jusqu'au *Sheol*, on les y fera retourner.

Est-ce que les Juifs croyaient aux tourments éternels?

Remarquant que nous enseignons que la doctrine des tourments éternels a été greffée sur les doctrines de l'Eglise Chrétienne durant la période de l'apostasie, ce grand abandon de la foi qui culmina en la formation de la Papauté, certains nous ont demandé, s'il ne semble pas, d'après les oeuvres de Josèphe, que cette doctrine fût fermement soutenue par les Juifs ; et, si tel était le cas, disent-ils, est-ce qu'il ne

paraît pas évident que les premiers Chrétiens, en grande partie des convertis du Judaïsme, aient apporté cette doctrine avec eux tout au début du Christianisme ?

Nous répondons : Non La doctrine des tourments éternels prend son origine, d'une manière naturelle, dans la doctrine de l'immortalité de l'homme. La doctrine de l'immortalité de l'homme, dans une forme assez rapprochée de sa forme présente, fut d'abord proclamée, comme sujet philosophique, par l'école platonicienne de la philosophie grecque. Les tenants de cette doctrine affirmèrent les premiers que chaque homme possédait un fragment de divinité qui l'empêchait de jamais mourir. Ce fondement posé, il fut facile de déterminer une place pour ceux qui faisaient le mal de même que pour ceux qui faisaient le bien. Mais disons, au crédit de ces philosophes païens, que, mus par la bonté, la raison et la pitié, ils ne sont pas allés jusqu'à manifester cette profondeur de dégradation qu'il a fallu avoir pour peindre, au moyen de la parole, de la plume et du pinceau, avec force détails, des scènes d'horreurs et d'agonies comme celles qui furent bientôt amalgamées à leur doctrine, de laquelle on fit un crédo qui fut déclaré « nécessaire au salut », dans la prétendue église de Christ.

Pour l'appréciation de cette matière, il importe de rappeler que lors de l'établissement de l'Eglise chrétienne, la Grèce occupait le premier rang, en fait d'intelligence et de civilisation. Alexandre le Grand, ayant conquis le monde, avait répandu partout le respect pour la Grèce; et bien que, du point de vue militaire, Rome eût pris sa place, il en était autrement en fait de littérature. Pendant des siècles, les philosophies et les philosophes grecs avaient dirigé le monde intellectuel, imprégnant et affectant toute chose. C'était une habitude pour les philosophes et les tenants d'autres théories, de prétendre que leurs théories et leurs systèmes étaient presque les mêmes que ceux des Grecs, et de s'efforcer de supprimer les différences qui existaient entre leurs vieilles théories et les points de vue populaires grecs. Et certains cherchaient à s'imposer en prétendant que leur système embrassait tous les bons points du Platonisme avec en plus d'autres points que Platon n'avait pas vus.

De ces derniers étaient issus ceux qui enseignaient dans l'Eglise chrétienne au deuxième, au troisième et au quatrième siècle. Admettant l'enseignement des philosophes accepté par le peuple, ils prétendirent que les mêmes points de philoso-

phie se trouvaient dans les enseignements de Christ, que Christ était l'un des plus grands philosophes, etc. Ainsi se fit un mélange de Platonisme et de Christianisme qui s'accentua d'autant que les rois et les empereurs commençaient à examiner de près les enseignements religieux et à favoriser ceux qui étaient le plus de nature à imposer le respect au peuple et à le rendre obéissant aux lois. Les tenants des philosophies païennes s'abaissaient obséquieusement devant pareil intérêt manifesté par les empereurs, et enseignaient un châtiment éternel pour les transgresseurs des lois impériales (les empereurs gouvernant de droit divin) ; et l'on ne peut supposer qu'ont agi autrement les caractères ambitieux qui vivaient dans l'église en ce temps-là, et qui cherchaient à supplanter l'athéisme et à devenir à sa place la puissance religieuse dominante. Ils s'efforcèrent de rendre proéminentes des doctrines qui, aux yeux des empereurs, exerceraient sur les préjugés et les craintes du peuple une influence égale à celle des doctrines païennes. Et qu'y avait-il de meilleur, pour servir ce dessein, que la doctrine des tourments éternels pour les réfractaires ?

Les mêmes motifs opérèrent évidemment en Josèphe dans ses écrits touchant la croyance des Juifs. Ses oeuvres doivent être considérées comme des apologies du Judaïsme, comme des essais tendant à élever la nation juive aux yeux de Rome et du monde. Il y a lieu de rappeler que les Juifs avaient la réputation d'être un peuple très rebelle, très peu disposé à se laisser gouverner, même par les empereurs. Ils espéraient; conformément aux promesses de Dieu, devenir la première des nations. Beaucoup de soulèvements rebelles s'étaient produits parmi eux, et leur religion particulière, différente de toutes les autres, entrait pour sa part dans le reproche qu'on leur faisait, parce qu'elle favorisait trop l'esprit de liberté.

Josèphe avait un but en écrivant ses deux principales oeuvres : « Antiquités » et « Les guerres des Juifs ». Il les écrivit en grec, alors qu'il vivait à Rome où il fut l'ami et l'invité successivement des empereurs romains Vespasien, Titus et Domitien, et où il était en contact permanent avec les philosophes grecs. Ces livres furent écrits dans le but de rehausser le peuple juif, son courage, ses lois, son éthique, etc., le plus avantageusement possible, aux yeux des philosophes grecs et des dignitaires romains. Josèphe reconnaît secrètement ce but dans sa préface aux « Antiquités », où il déclare : « J'ai entrepris le présent ouvrage pensant qu'il se présentera à tous les Grecs comme méritant d'être étudié par eux… Ceux qui lisent mon livre peuvent

s’étonner que mon traité sur les lois et sur les faits historiques contienne tant de philosophie… Cependant, ceux qui ont un esprit porté à percer les raisons de toute chose, peuvent trouver ici une théorie philosophique très curieuse. »

En un mot, homme subtil et personnellement imprégné de l’esprit des philosophes grecs prévalant alors, Josèphe tira de la Loi et des Prophètes, de la tradition des anciens et des théories des diverses sectes juives, tout ce qu’il put y trouver et qui, jusqu’au moindre degré, devait tendre à montrer:

Premièrement, que la religion juive ne se tenait pas loin derrière la philosophie populaire grecque, et que des théories quelque peu analogues avaient été tirées de la Loi de Moïse, et avaient été soutenues par des Juifs, bien avant que les philosophes grecs n’aient commencé à émettre les leurs.

Deuxièmement, que ce n’étaient pas leurs idées religieuses qui faisaient des Juifs un peuple « rebelle », difficile à gouverner, comme l’étaient pour les Empereurs tous ceux qui étaient épris de liberté. Aussi s’efforça-t-il de prouver, en un temps où l’on estimait que la vertu consistait essentiellement en la soumission, que la loi de Moïse « enseignait tout d’abord que Dieu est Père et Seigneur de toutes choses, et qu’il accorde une vie heureuse à tous ceux qui Lui obéissent, mais qu’Il plonge dans d’inévitables misères tous ceux qui ne marchent pas dans les sentiers de la vertu ». Et c’est pour soutenir cette idée, et dans des desseins semblables, évidemment, que Josèphe, après avoir dit:

« il existe trois sectes philosophiques parmi les Juifs : premièrement les Pharisiens, deuxièmement les Sadducéens et troisièmement les Esséniens », se met à décrire la théorie propre à chacune d’elles, en détaillant spécialement les points qui ressemblaient à la philosophie grecque. Et, parce que les doctrines de la dernière et de la moindre de ces sectes, celle des Esséniens, ressemblaient le plus aux doctrines des stoïciens, prépondérantes parmi les théories grecques, Josèphe consacre presque dix fois plus de place à leurs points de vue qu’à ceux des Sadducéens et des Pharisiens réunis. Et cependant, les Esséniens formaient une secte si insignifiante que le Nouveau Testament ne les mentionne même pas; d’ailleurs, Josèphe lui-même admet qu’ils étaient peu nombreux. Par conséquent, quels qu’aient pu être leurs points de vue sur un sujet donné, on ne peut prétendre que

ces points de vue avaient la sanction des Juifs, vu que la grande majorité de ces derniers professait des opinions contraires. Le fait même que notre Seigneur et les Apôtres n'aient pas parlé des Esséniens prouve bien que la philosophie de ces derniers ne représentait aucunement les idées juives. Cette petite secte se développa ultérieurement et emprunta probablement à la philosophie grecque ses idées sur l'immortalité et sur les tourments éternels qui seraient destinés à ceux qui ne se conduiraient pas vertueusement, il faut rappeler que Josèphe naquît trois années après la crucifixion de notre Seigneur, et qu'il publia ses « Guerres » en l'année 75 et ses « Antiquités » en l'année 93, à une époque où d'autres juifs avec lui, de même que tout le reste du monde, gobaient avidement la philosophie et la science grecques, philosophie et science faussement ainsi nommées et contre lesquelles Paul mit l'Eglise en garde (Col. 2: 8; 1 Tim. 6: 20).

Josèphe accorda une attention spéciale aux Esséniens parce qu'agir ainsi servait son dessein. Il admet que les Sadducéens, tout comme la plus grande partie du peuple juif, ne croyaient pas en l'immortalité de l'homme. A propos des Pharisiens, il expose leurs points de vue d'une manière obscure, calculée pour induire en erreur; voici ce qu'il écrit à leur sujet: «Ils croient aussi que les âmes ont en elles une vigueur immortelle [on pouvait comprendre par là que, contrairement aux Sadducéens, les Pharisiens ne croyaient pas que la mort terminât toute existence, mais qu'ils croyaient en une vigueur, ou vie, accessible au-delà du tombeau, par la résurrection des morts], et que sous terre elles seront récompensées ou punies, suivant qu'elles auront vécu dans la vertu ou dans le vice, les dernières devant être enfermées dans une prison éternelle [la mort, et non la torture], mais les premières [les vertueuses] devant recevoir pouvoir pour revenir à la vie et vivre de nouveau.»

N'est-il pas manifeste que Josèphe a tailladé et étiré les points de vue des Pharisiens, autant que le lui a permis sa conscience élastique, pour les harmoniser avec les philosophies de la Grèce? Paul, qui avait été pharisien, contredit Josèphe. Si Josèphe prétend que les Pharisiens croyaient « que seuls les vertueux reviendraient à la vie et vivraient de nouveau [ces paroles n'impliquent-elles pas une résurrection, et ne donnent-elles pas aussi à entendre que les autres ne vivraient pas de nouveau, mais qu'ils resteraient morts dans la grande prison, la tombe ?]», Paul déclare au contraire « ayant en Dieu cette espérance, comme ils l'ont eux-mêmes, qu'il y aura une résurrection des justes et des injustes. » (Actes

24 : 15.).

Nous n'hésitons pas à accepter le témoignage de Paul, Apôtre inspiré, concernant, – non seulement ce que croyaient les Juifs, mais aussi ce que croyait l'Apôtre lui-même, ainsi que l'Eglise primitive; et nous répétons que la théorie des tourments éternels destinés aux méchants, fondée sur la théorie de l'immortalité de l'âme, est contraire aux enseignements à la fois de l'Ancien et du Nouveau Testament, et qu'elle fut introduite parmi les Juifs et les Chrétiens par des philosophes grecs. Grâces soient rendue à Dieu pour la philosophie plus pure que présentent les Ecritures en enseignant que la mort de l'âme (de l'être) est le salaire du péché (Ezéch. 18 : 20), que toutes les âmes condamnées du fait- du péché d'Adam furent rachetées 'par l'âme de Christ (Esaïe 53 : 10), et que mourront de la Seconde Mort seulement ceux qui pécheront volontairement, individuellement; ceux-là recevront une punition éternelle, mais ils ne subiront pas des tourments éternels.

Choisissez la vie, afin que vous viviez.

«Vois, je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bien, la mort et le mal. » «J'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie afin que tu vives, toi et ta postérité. » (Deut. 30 : 15, 19, Seg.).

Nous en arrivons maintenant à l'examen d'autres déclarations bibliques qui concordent avec les conclusions exposées dans les paragraphes précédents.

Les paroles citées plus haut ont été adressées par Moïse à Israël. Pour les apprécier, il faut nous rappeler qu'Israël, comme peuple, ainsi que toutes ses alliances, ses sacrifices, etc., renfermaient une signification typique.

Dieu savait que les Israëlites ne pourraient obtenir la vie par l'observation de la Loi, quels que seraient leurs efforts pour l'observer, parce que, comme tous les autres membres de la race déchue, ils étaient faibles dépravés, ayant été rendus tels par l'effet du « raisin vert » du péché, mangé par Adam et que les enfants de ce dernier ont continue à manger (Jér. 31 : 29). Ainsi, comme le déclare Paul, la Loi transmise aux Israëlites ne pouvait leur donner la vie en raison des faiblesses et de la dépravation de leur nature déchue. (Rom. 8: 3; Héb. 7:19; 10: 1-10).

Néanmoins, Dieu prévit qu'il résulterait un profit pour eux, même d'un essai infructueux à vivre parfaitement, savoir que leurs efforts développeraient en eux et leur feraient comprendre le besoin d'un sacrifice meilleur (de la rançon fournie par notre Seigneur Jésus) et d'un libérateur plus grand que Moïse. De plus, les épreuves par lesquelles ils ont passé fournissent un exemple, sont une ombre de l'épreuve individuelle assurée au monde entier (typifié par Israël) et garantie par les meilleurs sacrifices pour le péché, préfigurés alors dans leurs sacrifices, et qui devaient être accomplis par le grand Prophète dont Moïse était simplement le type.

La compréhension du fait que l'épreuve pour la vie ou la mort, présentée à Israël typifiait seulement l'épreuve individuelle à laquelle sera soumis le monde entier, et que les résultats de l'épreuve des Israëlites typifiaient la vie et la mort (la vie éternelle ou la Seconde Mort), peut aider certains à comprendre que le grand Jour d'épreuves. Jour de mille ans, pour lequel notre Seigneur Jésus a été désigné Juge, contient ces deux issues : la vie et la mort. Tous seront alors appelés -à se décider, sous les conditions les plus favorables, pour la justice et la vie, ou pour le péché et la mort, et il leur faudra choisir. Et, si des récompenses et des « coups » – seront donnés pour les actions de la vie présente, aussi bien que pour la manière dont chacun se conduira – alors (Jean 3 : 19; Matt. 10 : 42; 11 : 20-24), le verdict final sera en harmonie avec le choix que chacun exprimera par son comportement au cours de l'âge d'épreuves en question.

La seconde épreuve, son aboutissement et la sentence qui y sera rendue, sont aussi spécifiés dans les paroles de Moïse citées par Pierre (Actes 3 : 22, 23, D.) : «Le Seigneur, votre Dieu, vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi; vous l'écouterez dans tout ce qu'il pourra vous dire; et il arrivera que toute âme [être] qui n'écoutera pas [n'obéira pas à] ce Prophète [et ne choisira pas ainsi la vie] sera exterminée d'entre le peuple. » Disons, en peu de mots, que ces paroles attirent l'attention sur la grande épreuve, encore future, à laquelle sera soumis le monde. Elles montrent le grand Prophète ou Instructeur, suscité par Dieu pour donner un nouveau jugement, une nouvelle épreuve à la race humaine condamnée qu'Il a rachetée de la condamnation encourue du fait de notre ancêtre Adam. Elles indiquent également que la condition à remplir en vue de l'obtention de la vie éternelle sera une juste obéissance; elles déclarent encore qu'à la fin de l'âge précité, certains seront jugés dignes de cette vie, et d'autres dignes de la

destruction, de la Seconde Mort.

Notre Seigneur Jésus, ayant racheté tout le monde par Son parfait et précieux sacrifice, est la Tête de ce grand Prophète; et, durant l'Age de l'Evangile, Dieu choisit les membres de Son corps lesquels, avec Christ Jésus, seront les agents dont Dieu se servira pour le jugement du monde. Ensemble ils formeront ce Grand Prophète ou Instructeur promis. « Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde ? » (1 Cor. 6 : 2).

La première épreuve toucha l'homme seulement, et la pénalité, la malédiction qu'elle entraina, savoir la première mort, fut infligée à l'homme seul. Mais la seconde épreuve doit être beaucoup plus vaste. Non seulement elle affectera le genre humain déchu et imparfait, mais elle inclura toutes les autres choses, tous les autres êtres et tous les principes en désaccord avec l'Eternel. « Dieu produira en jugement toutes les oeuvres et toutes les choses secrètes. »

Le « jugement à venir » inclura le jugement en condamnation de tous les faux Systèmes, civils, sociaux et religieux. Ces systèmes seront jugés, condamnés et bannis au commencement du Jour Millénaire, la lumière de la Vérité amenant le discrédit sur eux et les faisant, par conséquent, disparaître. Ce jugement-là se produit en premier lieu, afin que l'épreuve de l'homme puisse s'effectuer sans être gênée par des erreurs, des préjugés, etc. Le « jugement à venir » inclura aussi l'épreuve des «anges qui ont péché », de ces anges « qui n'ont pas gardé leur premier état » de pureté et d'obéissance à Dieu. Ainsi est-il écrit, par l'Apôtre, au sujet des membres du Corps du grand Prophète et Souverain Sacrificateur devant être le Juge de tous : « Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges ?» (1 Cor. 6 : 3.).

Ceci étant, la condamnation propre à l'épreuve millénaire (la destruction, la Seconde Mort) couvrira un plus grand cercle de coupables que la pénalité, la malédiction qu'amena le péché d'Adam et qui « passa sur tous les hommes ». En un mot, la destruction, à la fin de l'épreuve Millénaire, sera la destruction totale de tous les êtres et de toutes les choses qui ne glorifieront pas Dieu, qui ne serviront pas la création de Dieu en général et ne lui seront pas en bénédiction.

W.T. 2607 — C.T.R. 1900.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible